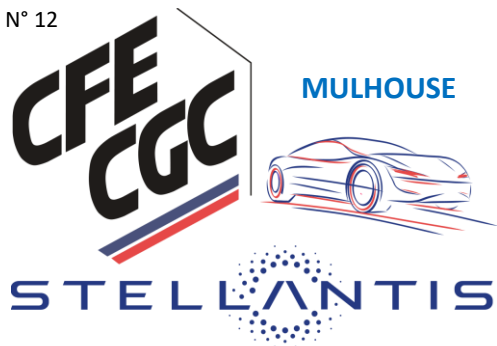




CSE ordinaire de janvier

Flexibilité à sens unique !

CALENDRIER DE TRAVAIL : L'UT s'adapte aux variations de volume !

UT : Journée de récupération du pont du 30 mai 2025 sur les samedis 31 janvier en TB et 07 février en TA. La direction annonce en complément 3 séances supplémentaires collectives les samedis 14, 21 et 28 février. En prévision, 2 séances supplémentaires collectives les samedis 07 et 14 mars. La direction justifie ces changements par une réponse à la demande croissante du marché, notamment avec l'ouverture des commandes pour le moteur diesel de la 308 et l'augmentation des demandes pour la 408 en Turquie.

SSMU : 3 séances collectives supplémentaires les samedis 07 et 14 février et dimanche 22 février (TC) et en prévisions les samedis 07 et 14 mars.

Mécaniques : 6 séances supplémentaires collectives sont programmées les samedis 31 janvier, 07, 14, 21 et 28 février et le lundi 09 février dans plusieurs secteurs. En prévision 3 séances les samedis 07, 14 et 21 mars.

Fonderie : 4 séances supplémentaires collectives les vendredis

Forges et Outillage : L'activité est standard.

Pour la **CFE-CGC**, l'annonce des séances collectives à l'UT n'a pas toujours été accompagnée de sens, laissant les managers seuls face à ces annonces brutales. Ces variations sont conjoncturelles. L'adaptation des salariés aux variations de volume est à valoriser. Il a été réalisé dans un contexte de formation au poste après les départs d'intérimaires.

SMH (Salaire Minimum Hiérarchique) : modification des critères de calcul

Certains critères notamment des primes ont été retirés dans le calcul de l'assiette SMH. Pour 2024, le salaire annuel a été régularisé sous forme de prime en mars 2025. Pour l'exercice 2025, l'étude est en cours.

CMOD : remise à 0 du compteur CMOD (modulation)

Les heures en H- seront considérées en APLD à hauteur de 2 jours en février et de 2 jours en mars. La perte financière à hauteur de 16% par séance peut être compensée. Les H+, essentiellement à PPMP, ont été versées sur la paie de janvier.



Effectif : 3 624 salariés (-61), dont 193 IC et 464 sur les métiers classés D & E (-4). Le site emploie 709 intérimaires (-95). Les fins de mission des CTT sont liées au passage à 2 équipes à 33 vhn.

Travaux congés : pas d'accident à déplorer sur les 280 salariés présents aux 410 chantiers. La reprise s'est effectuée dans de bonnes conditions. BRAVO aux contributeurs !

CSE : Distribution d'un bon d'achat « shopping PASS » d'une valeur de 70€ jusqu'au mardi 30 juin 2026. Le CSE propose un billet gratuit Festivitas téléchargeable sur le site. Le catalogue des locations d'été sera disponible à partir du 16 février.

Vos élus et RS : E. Antony, L. Gauthérat, D. Lindecker, Franck Vandersoupel & C. Broqué



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

